

Mise à jour le 25/05/2023

Programme de formation
2023-2024



**CB CONSEIL
FORMATION**
CATHERINE BERNATET

A votre convenance, nos formations peuvent être réalisées de la façon suivante :

- *8 heures en présentiel dans votre établissement ou dans nos locaux*
- *ou 8 heures à distance dispatchées de la façon suivante :*
 - *2 heures de formation sur 4 jours à votre convenance*
 - *4 heures sur une journée, 4 heures sur une autre journée.*
 - *Les formations à distance peuvent se dérouler aux horaires qui vous conviennent entre 7h30 et 20 h30*

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

FORMATIONS MANAGEMENT



Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES BASES DU MANAGEMENT »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Module 1 : rôle et positionnement du manager

Le management est une posture accompagnée d'outils, de techniques, de connaissances. Cela ne s'invente pas. Acquérir les bases du management va permettre au manager d'asseoir sa légitimité, d'animer son équipe, de faire face aux situations difficiles et de réaliser des entretiens managériaux efficaces et efficaces.

Objectifs de la formation :

- Distinguer le rôle et la position du manager
- Déterminer les enjeux spécifiques du management de proximité
- Réunir les conditions de réussite pour une prise de fonction efficace

Publics visés :

Toute personne appelée à exercer la fonction de manager ou manager en poste

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Entreprises : nous contacter via le site

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- Les notions et principes clés du management :
 - Le rôle et le positionnement du manager
 - Les notions et principes clés du management
 - Les conditions de réussite de la prise de poste
 - Le passage de l'expertise technique à l'encadrement
 - Les fondements de la légitimité du manager

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Adapter ses actes de management aux situations et aux collaborateurs
- Utiliser les outils, méthodes et postures pour accompagner individuellement et collectivement les agents de leurs équipes
- Professionnaliser ses pratiques managériales

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde de l'entreprise

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux, créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES BASES DU MANAGEMENT »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Module 2 : l'animation d'équipe

Le management est une posture accompagnée d'outils, de techniques, de connaissances. Cela ne s'invente pas. Acquérir les bases du management va permettre au manager d'asseoir sa légitimité, d'animer son équipe, de faire face aux situations difficiles et de réaliser des entretiens managériaux efficaces et efficaces.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les principes d'animation d'une équipe
- Détenir les différents outils, concepts, postures et méthodes pour accompagner individuellement et collectivement les membres de l'équipe
- Repérer les enjeux de la communication constructive

Publics visés :

Toute personne appelée à exercer la fonction de manager ou manager en poste

Pré-requis : connaissance du monde de l'entreprise, des collectivités ou des associations

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Entreprises : nous contacter via le site

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- L'animation d'une équipe :
 - Cadre d'animation et posture du manager
 - Les méthodes de base d'animation d'une équipe
 - La régulation des relations dans l'équipe
 - Le cadre de l'animation d'équipe : les clés de la confiance et de la motivation
 - La prévention et la gestion des conflits dans l'équipe

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Adapter ses actes de management aux situations et aux collaborateurs
- Utiliser les outils, méthodes et postures pour accompagner individuellement et collectivement les agents de leurs équipes
- Professionnaliser ses pratiques managériales

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde de l'entreprise

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux , créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES BASES DU MANAGEMENT »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Module 3 : les entretiens managériaux

Le management est une posture accompagnée d'outils, de techniques, de connaissances. Cela ne s'invente pas. Acquérir les bases du management va permettre au manager d'asseoir sa légitimité, d'animer son équipe, de faire face aux situations difficiles et de réaliser des entretiens managériaux efficaces et efficaces.

Objectifs de la formation :

- Identifier les différents types d'entretiens managériaux
- Réaliser les entretiens managériaux dans toutes les situations professionnelles
- Créer les conditions pertinentes à la réussite des entretiens

Publics visés :

Toute personne appelée à exercer la fonction de manager ou manager en poste

Pré-requis : connaissance du monde de l'entreprise, des collectivités ou des associations

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Entreprises : nous contacter via le site

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- Les entretiens managériaux :
 - Finalités et enjeux des entretiens managériaux
 - Les différents types d'entretiens et leurs objectifs
 - Les conditions de réussite d'un entretien
 - Les erreurs à ne pas commettre
 - L'écoute active dans les entretiens managériaux

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Adapter ses actes de management aux situations et aux collaborateurs
- Utiliser les outils, méthodes et postures pour accompagner individuellement et collectivement les agents de leurs équipes
- Professionnaliser ses pratiques managériales

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde de l'entreprise

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux , créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LA GESTION DES CONFLITS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Qu'est-ce qu'un conflit ? Une opposition, des points de vue différents qui n'arrivent pas à se dire, un antagonisme, une querelle. C'est aussi un affrontement entre des intérêts divergents, des systèmes des valeurs antagoniste, entre des personnes. C'est une communication positive qui n'arrive pas à s'établir. Il en résulte, en entreprise notamment, un grand chaos.

Objectifs de la formation :

- Reconnaître les situations de conflits, apprendre à les prévoir et à les gérer
- Savoir réguler une situation de conflit
- Bâtir de nouvelles stratégies pour mieux travailler en équipe

Public visé :

Toute personne souhaitant prévenir et gérer des conflits

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Entreprises : nous contacter via le site

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- L'identification des différents types de conflits et malentendus de la communication

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

- Les process du conflit : origine, contexte, déroulement
- Les pratiques de résolution de conflit (repérer les attitudes et les contextes conduisant aux conflits, décoder les messages de la communication non verbale, le langage, repérer et gérer les émotions, identifier les comportements pour mieux prévenir ou gérer des conflits)
- Les outils et démarches de résolution de conflits (l'écoute active, la reformulation, la régulation d'équipe, les méthodes et outils de résolutions de conflit)

Aptitude et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Exprimer ses ressentis et ses besoins et accroître son assertivité, apprendre à dire « non »
- Garder son calme, être d'humeur égale et développer l'équanimité
- Comprendre les besoins, les freins de son interlocuteur et parvenir ensemble à trouver une solution

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : Aucun

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : Il s'agit d'apporter des connaissances pratiques, théoriques : concept, méthodologie et outils de la communication. Les participants travaillent sur des cas réels (exercices individuels ou en petits groupes). Cette stratégie vise à développer les connaissances et les compétences des participant(e)s ainsi qu'à générer de nouveaux comportements par le biais de la formation.

Démarches : démarches inductives et déductives - **Méthodes :** expositive, interrogative, active, co-développement, postures d'intelligence collective - jeux d'application de compétences, métaplan - **Techniques :** exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe.

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien diagnostic

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative, questionnaires de satisfaction, évaluation à « trois mois fin de stage » et attestation de fin de formation

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

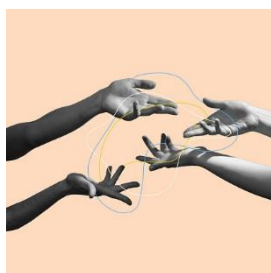
Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

FORMATIONS TRAVAIL SOCIAL



Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR / L'EMPOWERMENT ET L'ECOUTE ACTIVE DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'évolution du travail social varie en fonction des exigences et des mutations sociétales. Les dispositifs sont impactés, la posture professionnelle également. La pratique du Développement du Pouvoir d'Agir auprès des personnes accompagnées est un levier intéressant et porteur de réussite dans un monde en continuel changement. Elle fait émerger chez les individus une meilleure conscience de soi, de ses compétences, de ses capacités, un renouvellement de l'estime de soi et une bonne capacité d'adaptation.

Objectifs de la formation :

- Développer la posture professionnelle et renforcer le sens au métier d'accompagnateur
- Utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir »
- Prendre conscience de l'évolution de la pratique d'accompagnement et engager un changement de posture
- Prévenir et gérer les conflits
- Gérer les émotions

Public visé :

Travailleurs sociaux et accompagnateurs à l'insertion sociale et professionnelle

Durée : 2 journées x 8 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 12 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ou collectivité ; Visio formation	Coût TTC : Tarifs par jour et par personne : 700 euros TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros à partir de la 6 ^{ème} personne

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- Une dynamique de groupe de type empowerment
- Les leviers de la confiance, construire la confiance dans le processus du Développement du Pouvoir d'Agir

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

- Les personnes accompagnées : les ressorts intérieurs
- Les techniques et outils d'accompagnement du Développement du Pouvoir d'Agir
- Une mise en situation

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Développer leur posture professionnelle en utilisant les démarches et les outils du « pouvoir d'agir »
- Mettre en place des actions collectives
- Se positionner auprès des usagers en tant que « personne ressource » plutôt qu' « expert » et accroître chez l'utilisateur sa capacité à prendre du pouvoir sur sa vie
- Développer des connaissances et des expériences autour de l'empowerment avec un réseau de partenaires et redonner du sens à leurs métiers

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation :

Etre en charge d'accompagnement individuel ou de groupe, de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : Travailler sur le processus de changement, le contenu des nouvelles pratiques et postures ainsi que sur le renouvellement du sens aux métiers de l'accompagnement des publics en difficulté. Ce modèle permet d'accompagner des groupes professionnels dans leur stade de développement et dans l'expression de leur potentiel face aux enjeux d'évolution de posture professionnelle. Ici ils doivent prendre en compte les nécessités d'un changement au niveau de leurs activités. Il sera intéressant que les stagiaires puissent acquérir une nouvelle vision partagée de leur métier et d'adhérer au concept du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment).

Démarches : démarches inductives et déductives - **Méthodes :** expositive, interrogative, active, co-développement, postures d'intelligence collective - jeux d'application de compétences, métaplan - **Techniques :** exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe.

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire d'évaluation, entretien diagnostique

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupés ou individuels, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative, questionnaires de satisfaction, évaluation à « trois mois fin de stage » et attestation de fin de formatio

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES ECRITS PROFESSIONNELS »

Cadres et techniques

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'écrit professionnel dans le travail social joue un rôle indispensable dans le compte-rendu et les suivis de prise en charge. Il rend compte des faits, des analyses, des diagnostics sociaux, des propositions rendant ainsi visible la pratique professionnelle. En référence à la loi de 2022, l'acte d'écrire favorise les facteurs de changement et peut introduire des ouvertures dans des situations qui n'offraient pas de prise. L'acte d'écrire constitue par là même une dimension incontournable de l'intervention socio-éducative ; il en est une partie intégrante.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les notions de cadres et de techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
- Connaître les différents écrits professionnels et leurs spécificités
- Appréhender les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels

Publics visés :

Toute personne exerçant dans le travail social ou médico-social

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Collectivités et associations : nous contacter via le site si format différent

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- Les cadres et techniques :
 - Introduction : Repérer les représentations des participants
 - Auto-évaluation en amont et en aval de la formation
 - La place des écrits dans une réalité politique et législative
 - Les différents écrits professionnels, leurs spécificités, leurs obligations
 - Première expérience d'écriture : outils et méthodes

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Rédiger les écrits professionnels en maîtrisant les informations et la technicité nécessaire

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde du social et du médico-social

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux , créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES ECRITS PROFESSIONNELS »

L'environnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'écrit professionnel dans le travail social joue un rôle indispensable dans le compte-rendu et les suivis de prise en charge. Il rend compte des faits, des analyses, des diagnostics sociaux, des propositions rendant ainsi visible la pratique professionnelle. En référence à la loi de 2022, l'acte d'écrire favorise les facteurs de changement et peut introduire des ouvertures dans des situations qui n'offraient pas de prise. L'acte d'écrire constitue par là même une dimension incontournable de l'intervention socio-éducative ; il en est une partie intégrante.

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
- Connaître les différents circuits d'information : qui peut transmettre quoi, à qui ?
- Discerner les écrits, l'objectif de chacun, les destinataires, le contenu et les circuits de validation

Publics visés :

Toute personne exerçant dans le travail social ou médico-social

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Collectivités et associations : nous contacter via le site si format différent

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- L'environnement :
 - Identifier le rôle des différents interlocuteurs
 - Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?
 - La place des écrits : votre responsabilité, la responsabilité de l'institution
 - Deuxième expérience d'écriture : outils et méthodes

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Rédiger les écrits professionnels en maîtrisant les informations et la technicité nécessaire

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde du social et du médico-social

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux, créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

« LES ECRITS PROFESSIONNELS »

La rédaction des écrits professionnels

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'écrit professionnel dans le travail social joue un rôle indispensable dans le compte-rendu et les suivis de prise en charge. Il rend compte des faits, des analyses, des diagnostics sociaux, des propositions rendant ainsi visible la pratique professionnelle. En référence à la loi de 2022, l'acte d'écrire favorise les facteurs de changement et peut introduire des ouvertures dans des situations qui n'offraient pas de prise. L'acte d'écrire constitue par là même une dimension incontournable de l'intervention socio-éducative ; il en est une partie intégrante.

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les différentes techniques pour bien rédiger les écrits professionnels
- « Être au clair » avec ses propres émotions, croyances, préjugés, valeurs, afin de réaliser des écrits en toutes objectivité
- Prendre du recul face à la souffrance des publics : apprendre à objectiver ses écrits
- Comprendre les notions de secret professionnel et de secret partagé, savoir choisir les informations à transmettre

- **Publics visés :**

Toute personne exerçant dans le travail social ou médico-social

Durée : 3 jours x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ; Visio formation	Coût TTC : 700 euros/personne TTC pour un groupe de 5 personnes 500 euros/personne à partir de la 6 ^{ème} personne Collectivités et associations : nous contacter via le site si format différent

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- La rédaction des écrits professionnels :

CONTENU

- La place des écrits dans la réalité psychologique et émotionnelle du travailleur social : rester neutre dans l'analyse des faits, rapporter les faits sans jugement de valeur, développer la transparence et la neutralité dans les écrits professionnels
- Le secret professionnel, le secret partagé
- Cas pratiques : travaux en sous-groupes sur la rédaction de différents écrits dans le travail social

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Rédiger les écrits professionnels en maîtrisant les informations et la technicité nécessaire

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation : connaître le monde du social et du médico-social

Moyen pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : exposé, mise en situation en petits groupes, jeux, créativité

Démarches : démarches inductives et déductives - Méthodes : expositive, interrogative, active, co-développement, techniques des intelligences multiples- Techniques : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe. Outils : livret d'exercices et de méthodes

Modalités d'évaluation :

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien,

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative et attestation de fin de formation

A trois mois de fin de formation : évaluation à froid

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR / L'EMPOWERMENT ET L'ECOUTE ACTIVE DANS LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE »

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

L'évolution du travail social varie en fonction des exigences et des mutations sociétales. Les dispositifs sont impactés, la posture professionnelle également. La pratique du développement du pouvoir d'agir auprès des personnes accompagnées est un levier intéressant et porteur de réussite dans un monde en continuel changement. Elle fait émerger chez les individus une meilleure conscience de soi, de ses compétences, de ses capacités, un renouvellement de l'estime de soi et une bonne capacité d'adaptation.

Objectifs de la formation :

- Développer la posture professionnelle et renforcer le sens au métier d'accompagnateur
- Utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir »
- Prendre conscience de l'évolution de la pratique d'accompagnement et engager un changement de posture
- Prévenir et gérer les conflits
- Gérer les émotions
- La mise en place du DPA dans une structure du travail social
- Développer l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées

Public visé :

Travailleurs sociaux et accompagnateurs à l'insertion sociale et professionnelle

Durée : 3 journées x 6 heures de formation	Nombre de stagiaires : 4 personnes minimum ou 10 personnes maximum
Lieu : Intra ou inter-entreprise ou collectivité ; Visio formation	Coût TTC : Nous contacter

Délais d'accès :

Nos formations sont sur mesure et les dates et horaires adaptés aux besoins

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Contenu pédagogique – Programme complet de formation

- Une dynamique de groupe de type empowerment
- Les leviers de la confiance, construire la confiance dans le processus du Développement du Pouvoir d'Agir
- Les personnes accompagnées : les ressorts intérieurs
- Les techniques et outils d'accompagnement du Développement du Pouvoir d'Agir
- Une mise en situation

Aptitudes et compétences : à la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- Développer leur posture professionnelle en utilisant les démarches et les outils du « pouvoir d'agir »
- Mettre en place des actions collectives
- Se positionner auprès des usagers en tant que « personne ressource » plutôt qu' « expert » et accroître chez l'utilisateur sa capacité à prendre du pouvoir sur sa vie
- Développer des connaissances et des expériences autour de l'empowerment avec un réseau de partenaires et redonner du sens à leurs métiers

Formatrice (s) :

Catherine BERNATET – Formatrice pour adultes certifiée FFFP – Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6)

Prérequis nécessaires pour suivre l'action de formation :

Etre en charge d'accompagnement individuel ou de groupe, de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

Stratégies pédagogiques : Travailler sur le processus de changement, le contenu des nouvelles pratiques et postures ainsi que sur le renouvellement du sens aux métiers de l'accompagnement des publics en difficulté. Ce modèle permet d'accompagner des groupes professionnels dans leur stade de développement et dans l'expression de leur potentiel face aux enjeux d'une évolution de posture professionnelle. Ici ils doivent prendre en compte les nécessités d'un changement au niveau de leurs activités. Il sera intéressant que les stagiaires puissent acquérir une nouvelle vision partagée de leur métier et d'adhérer au concept du Développement du Pouvoir d'Agir (empowerment).

Démarches : démarches inductives et déductives - **Méthodes** : expositive, interrogative, active, co-développement, postures d'intelligence collective - jeux d'application de compétences, métaplan - **Techniques** : exposé interactif, mise en situation en petits groupes, grand groupe.

Modalités d'évaluation :

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Au démarrage : questionnaire dévaluation, entretien diagnostic

En cours de formation : quiz, auto-évaluation, exercices pratiques et correction groupée ou individuelle, grille d'évaluation formative

Fin de formation : bilan, tour de table, grille d'évaluation sommative, questionnaires de satisfaction, évaluation à « trois mois fin de stage » et attestation de fin de formation

Cabinet Catherine BERNATET - 2, rue Henri Barbusse – 94800 VILLEJUIF

Site : www.sb2c-conseil-formation.fr mail : contact@sb2c-conseil-formation.fr

Tel. : 06 07 73 03 03

Siret : 344 687 991 00085

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 41 115 75 auprès du préfet de région d'Ile de France